

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE PUIMISSON**

L'an deux mille vingt-six le deux Avril, le conseil municipal de la commune de Puimisson s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur BARTHES Daniel, Maire, après convocation régulièrement faite à domicile.

Etaient présents (13) : : BARTHES Daniel, REY Philippe, GABAUDE Chantal, BAGNATI Sylvain, VIALLES Gisèle, MAS Dominique, REYNES Jacqueline, ESTAQUE Isabelle, VALETTE Céline, MORLIERE Ludovic, CABROL Emilie, Jean Remi ANTON, Dionisio Alain,

Absents : TOURNIER DEGRYSE Marie Noëlle a donné procuration à Dionisio Alain, GALINIER Norbert a donné procuration à MORLIERE Ludovic,

Votants : (15)

Secrétaire de séance : GISELE VIALLES

N° 2026-13

OBJET : DESIGNATION DES MEMBRES DU SIVU – GENDARMERIE

VU l'article L 5211-8 du Code Général des Collectivités Territoriales

VU la demande faite par le Syndicat à Vocation Unique de la Gendarmerie de Murviel les Béziers

Monsieur le Maire **informe** qu'il y a lieu de désigner deux titulaires et un(e) suppléant(e) pour représenter la commune au sein du SIVU.

Monsieur BARTHES Daniel et Monsieur REY Philippe présentent leur candidature en tant que titulaire. Monsieur MAS Dominique sera le suppléant.

Le conseil municipal, l'exposé de Monsieur le Maire entendu, et après délibération à l'unanimité des membres présents ou représentés

- **DESIGNE** Monsieur BARTHES Daniel, titulaire
Monsieur REY Philippe, titulaire
Monsieur MAS Dominique, suppléant

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que susdits.

LE SECRETAIRE DE SEANCE
GISELE VIALLES



Le Maire /D. BARTHES

